

Ligue pulmonaire vaudoise, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur l'exercice 2022

Lausanne, le 4 avril 2023

71745 Go/Dc/dx

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de la
Ligue pulmonaire vaudoise, Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue pulmonaire vaudoise (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a émis en date du 30 mars 2022 une opinion non modifiée concernant ces comptes annuels.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Mandats de révision

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTSuisse



Membre indépendant

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 4 avril 2023

Fidinter SA

Ludovic Gothuey
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

pp Aristide Decrauzat
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital, annexe aux comptes)

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Bilan au 31 décembre

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Actif			
Actif circulant			
Liquidités	1	9'101'859	8'375'162
Créances financières vis-à-vis d'institutions liées	2	1'672'285	2'428'822
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	1'458'770	937'681
Stocks	4	5'131'975	4'246'036
Actifs de régularisation	5	224'232	215'545
Actifs de régularisation vis-à-vis d'institutions liées	5	494'596	427'077
		120'000	120'000
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Cautions et garanties	6	20'770'474	21'846'614
Fonds Olivier	7	37'880	21'060
Titres et placements	8	1'824'234	2'160'348
		11'019'002	11'887'629
Immobilisations corporelles			
Appareils thérapies respiratoires	9	4'071'856	3'880'874
Mobilier	9	35'200	39'001
Equipements	9	32'900	1
Machines de bureau	9	1'001	2'800
Véhicule	9	12'100	18'400
Logiciel informatique (software)	10	80'000	160'000
Immeuble	11	3'656'300	3'676'500
Total de l'actif		29'872'333	30'221'776
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et prestations	12	1'362'686	1'057'398
Passifs de régularisation	13	1'029'372	610'262
		333'314	447'136
Capitaux étrangers à long terme			
Emprunts hypothécaires	14	110'000	150'000
		110'000	150'000
Capital de fonds (fonds affectés)			
Fonds Olivier - capital	15	1'874'234	2'210'348
Fonds Olivier - c/liaison LPV		1'460'157	1'796'000
Fonds Thérapie VMAD		364'078	364'348
		50'000	50'000
Capital de l'organisation			
Capital libre (général)	16a	26'525'412	26'804'029
Fonds appareils respiratoires	16b	2'918'942	2'923'339
		2'408'737	2'408'737
Fonds Recherche	16c	230'351	410'351
Fonds Soutien aux Prestations	16d	1'389'000	1'450'000
Fonds Infrastructures	16e	2'000'000	2'000'000
Fonds Ressources humaines	16f	2'000'000	2'000'000
Fonds Prévoyance	16g	10'000'000	10'000'000
Fonds de projet (Bénin)	16h	21'156	16'000
Fonds Risques opérationnels	16i	5'500'000	5'500'000
Résultat de l'exercice		57'227	95'603
Total du passif		29'872'333	30'221'776

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Compte d'exploitation

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Produits d'exploitation			
Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques	17	1'550'455	1'419'623
Collecte nationale		120'000	120'000
Cotisations des membres		2'100	2'320
Subventions publiques		1'418'892	1'289'095
Dons		9'463	8'208
Produits de prestations (projets)	18	13'614'545	13'587'368
Thérapies respiratoires		13'496'496	13'422'088
Prestations à divers		87'737	79'376
Prévention et formation		43'516	26'695
Revenus Locaux		0	37'688
Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations		-13'204	21'521
Total des produits d'exploitation		15'165'000	15'006'991
Charges d'exploitation			
Charges directes de prestations (projets)	19	11'996'397	11'426'535
Charges de personnel		5'608'161	5'692'828
Charges liées aux locaux		234'022	253'973
Autres charges directes		4'145'089	3'608'625
Amortissements		2'009'125	1'871'109
Charges administratives	20	2'599'613	2'418'619
Charges de personnel		1'156'458	1'053'796
Charges liées aux locaux		81'128	81'385
Administration		1'258'195	1'187'903
Amortissements		103'832	95'536
Charges d'obtention de financements (recherche de fonds et communication généré)	21	63'987	85'292
Charges de personnel		29'133	45'884
Administration		34'854	39'408
Total des charges d'exploitation		14'659'998	13'930'446
Résultat d'exploitation		505'002	1'076'545
Résultat financier	22	-841'081	-80'011
Produits financiers		69'928	14'203
Moins value sur titres non réalisées		866'318	53'766
Charges financières		44'690	40'448
Résultat annuel sans résultat des fonds et éléments extraordinaires		-336'078	996'534
Fonds Olivier	23	0	0
Charges financières		355'783	26'228
Produits financiers		19'940	207'305
Utilisation de fonds		335'843	0
Attribution au fonds		0	20'000
Attribution au fonds de recherche		0	161'077
Résultat extraordinaire	24	48'547	-1'930
Produits extraordinaires		80'963	128'723
Charges extraordinaires		32'417	130'653
Résultat locaux	25	8'915	0
Produits locaux		29'035	0
Charges locaux		20'121	0
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation		-278'617	994'603
Utilisation résultat reporté		95'603	0
Fonds de Capital libre		4'397	0
Attribution		95'603	0
Utilisation		100'000	0
Fonds de réserve libre		0	4'500'000
Attribution		0	0
Transfert interne		0	4'500'000
Fonds Recherche		180'000	17'000
Attribution		120'000	140'000
Utilisation		300'000	157'000
Fonds Soutien aux Prestations		61'000	50'000
Attribution		0	0
Utilisation		61'000	50'000
Fonds de projet (Bénin)		-5'156	34'000
Attribution		50'000	0
Utilisation		44'844	34'000
Fonds Risques opérationnels		0	-5'500'000
Attribution		0	-1'000'000
Transfert interne		0	-4'500'000
Résultat annuel (après attributions)		57'227	95'603

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Tableau de flux de trésorerie (en CHF), RPC 6 - 2016

	2022	2021	2020	2019
A Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation				
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	-278'617	994'603	3'792'652	2'582'424
+ Amortissement d'immobilisations corporelles	2'046'917	1'886'645	1'973'910	2'128'381
+ Amortissement d'immobilisations financières	868'627	0	0	0
+ Amortissement d'immobilisations incorporelles	80'000	80'000	161'088	202'298
+/- Constitution et dissolution de provisions		0	0	0
+/- Diminution / (Augmentation) créances	-511'086	41'762	-179'994	42'518
+/- Diminution / (Augmentation) stocks	-8'687	-85'019	-56'855	-22'509
+/- Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-67'519	-46'819	236'546	-40'110
+/- Augmentation / (Diminution) dettes financières à court terme	-548'379	-157'679	-432'002	155'299
+/- Augmentation / (Diminution) autres dettes à CT et comptes de régularisation de passif	-79'095	19'459	89'532	128'780
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	1'502'161	2'732'951	5'584'878	5'177'082
B Flux financiers provenant de l'activité d'investissement				
- (Investissements) en immobilisations corporelles	-2'365'717	-2'454'091	-3'619'850	-2'105'333
- (Investissements) en immobilisations financières		-1'887'629	0	0
- (Investissements) en immobilisations incorporelles		0	-127'888	-145'598
+ Désinvestissements immobilisations corporelles	127'019	105'219	70'036	59'845
+ Désinvestissements immobilisations financières		0	0	0
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-2'238'698	-14'236'501	-3'677'701	-2'191'086
C Flux financiers provenant de l'activité de financement				
+/- Augmentation / (Diminution) des dettes financières à long terme	-20'000	-20'000	-20'000	-570'000
+/- Augmentation / (Diminution) d'autres dettes à long terme		367'184		
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-20'000	347'184	-20'000	190'000
Flux net de trésorerie	-756'537	-11'156'366	1'887'176	2'415'996
D Augmentation des disponibilités				0
Existant initial disponibilités (1.1.20xy)	2'428'822	13'585'188	11'698'012	9'282'016
(Existant final) disponibilités (31.12.20xy)	1'672'285	2'428'822	13'585'188	11'698'012
Variation des disponibilités	-756'537	-11'156'366	1'887'176	2'415'996

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Tableau de variation du capital (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant au 01.01.2022	Dotation	Produits / Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant au 31.12.2022
Capital libre (génééré)	2'923'339		95'603	-100'000	2'918'942
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	2'408'737				2'408'737
Fonds Recherche	410'351	120'000		-300'000	230'351
Fonds Soutien aux Prestations	1'450'000			-61'000	1'389'000
Fonds Infrastructures	2'000'000				2'000'000
Fonds Ressources humaines	2'000'000				2'000'000
Fonds Prévoyance	10'000'000				10'000'000
Fonds de projets (Bénin)	16'000	50'000		-44'844	21'156
Fonds Risques opérationnels	5'500'000				5'500'000
Capitaux propres	26'708'426	170'000	95'603	-505'844	26'468'185
Résultat de l'exercice	95'603	57'227	-95'603	0	57'227
Capital total	26'804'029	227'227	0	-505'844	26'525'412
Moyens provenant de fonds avec affectation limitée					
Fonds Olivier - Capital	1'796'000		-335'843		1'460'157
Fonds Olivier - avance de fonds LPV	364'348		-270		364'078
Fonds Thérapies (VMAD)	50'000				50'000
Capital des fonds avec affectation limitée	2'213'184	0	-336'113	0	1'874'235

Moyens provenant du financement propre	Existant au 01.01.2021	Dotation	Produits / Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant au 31.12.2021
Capital libre (génééré)	2'829'395		93'945		2'923'340
Fonds de réserve libre	4'500'000		-4'500'000		0
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	2'408'737				2'408'737
Fonds Recherche	266'273	140'000	161'077	-157'000	410'349
Fonds Soutien aux Prestations	1'500'000			-50'000	1'450'000
Fonds Infrastructures	2'000'000				2'000'000
Fonds Ressources humaines	2'000'000				2'000'000
Fonds Prévoyance	10'000'000				10'000'000
Fonds de projets (Bénin)	50'000			-34'000	16'000
Fonds Risques opérationnels	0	1'000'000	4'500'000		5'500'000
Capitaux propres	25'554'404	1'140'000	255'022	-241'000	26'708'426
Résultat de l'exercice	93'945	95'603	-93'945	0	95'603
Capital total	25'648'350	1'235'603	161'077	-241'000	26'804'029
Moyens provenant de fonds avec affectation limitée					
Fonds Olivier - Capital	1'776'000	20'000	0		1'796'000
Fonds Olivier - avance de fonds LPV	206'107		161'077		367'184
Fonds Thérapies (VMAD)	50'000				50'000
Capital des fonds avec affectation limitée	2'032'107	20'000	161'077	0	2'213'184

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2022 de la Ligue pulmonaire vaudoise (LPV) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2022 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau de flux de trésorerie, l'annexe aux comptes et le rapport de performance.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratives. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

La LPV est désormais soumise au contrôle ordinaire (contrôle restreint jusqu'en 2017) et de ce fait a mis en place et formalisé son système de contrôle interne (SCI), lequel fait l'objet d'une appréciation de la part du réviseur.

Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC fondamentales et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Conformément aux Swiss Gaap RPC, les titres de placements (soit placés pour une durée supérieure à une année), sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs.
- Les immobilisations corporelles (y.c. les immeubles) sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition déduction faite des corrections de valeur nécessaires.
- Les avoirs et les dettes en devise étrangère sont intégrés au bilan selon le cours de fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 1'672'285 et se répartissent comme suit :

Liquidités	2022	2021
Caisses	4'944	3'591
Comptes postaux	45'300	521'723
Compte bancaire	1'622'042	1'903'509
Total au bilan	1'672'285	2'428'822

2. Créances financières vis-à-vis d'institutions liées

Créances vis-à-vis d'institutions liées	2022	2021
Fonds Olivier, compte courant interne	364'078	364'348
aduna romandie, compte-courant	1'094'693	573'333
Total au bilan	1'458'770	937'681

Le montant de CHF 1'094'693 dû par *aduna romandie* représente le solde du compte courant entre les deux institutions qui enregistre les transactions financières diverses en cours d'année.

3. Créances résultant de livraisons et prestations

Ce poste est intégralement composé de créances vis-à-vis de débiteurs pour les locations, ventes, installation, maintenance d'appareils, et cours donnés aux clients, soit les activités principales de l'organisation. Il y a une correction de valeur estimée pour les risques de pertes, selon les risques connus à ce jour.

Créances résultant de livraisons et prestations	2022	2021
Débiteurs thérapies respiratoires	4'930'013	4'095'472
Débiteurs activités de prévention et financement résiduel	193'762	171'764
Ducroire	-24'300	-21'200
Impôt anticipé	32'450	
Total au bilan	5'131'975	4'246'036

4. Stocks

Les stocks d'accessoires des appareils respiratoires sont valorisés à leur valeur d'achat.

Stocks	2022	2021
Stocks	224'232	215'545
Total au bilan	224'232	215'545

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

5. Actifs de régularisation

Le compte comprend les montants suivants :

Actifs de régularisation	2022	2021
DGS, mandat tuberculose – solde à recevoir	102'598	105'181
DGS : financement résiduel - provision solde à recevoir	204'000	165'551
Facture 2 ^e semestre VMAD (aux fournisseurs)	62'415	54'365
Paiements de charges année N+1	125'583	101'980
Total au bilan	494'596	427'077

Actifs de régularisation institutions liées	2022	2021
LPS : collecte nationale N à recevoir	120'000	120'000
Total au bilan	120'000	120'000

6. Cautions et garanties

Cette position comprend les garanties de loyer pour des locaux des centres de consultations externes.

Cautions et garanties	2022	2021
UBS 243-360182.MMY – Yverdon	4'557	4'557
UBS 243-360182.MOE – Payerne	2'687	2'687
UBS 243-360182.MNB – Clarens	5'354	5'354
Garantie télécommandes parking	1'100	900
UBS 240-953046.MKY – Aigle	7'561	7561
Raiffeisen – Places parc Nyon	540	0
Raiffeisen – Nyon	16'080	0
Total au bilan	37'880	21'060

7. Placements du Fonds Olivier

(Voir également chiffre 18)

Fonds Olivier	2022	2021
UBS 360180.01	12'260	13'466
UBS 360180.02	16'738	15'807
Titres	1'760'476	2'105'355
Impôt anticipé	34'761	25'720
Total au bilan	1'824'234	2'160'348

Les placements du Fonds comprennent les capitaux gérés par UBS SA. L'évolution de ces capitaux dépend essentiellement des marchés boursiers. Seuls les revenus des capitaux peuvent être utilisés, notamment pour le soutien à des projets de Recherche.

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date du bouclage.

Ce Fonds est administré par le Comité de la Ligue pulmonaire vaudoise dans le respect du règlement d'utilisation et du règlement de placements, notifiés dans le règlement de gestion du Fonds en vigueur dès le 1^{er} janvier 2009. L'allocation stratégique, incluse dans le règlement a été modifiée par décision du Comité du 19 février 2014.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

8. Titres et placements

	2022	2021
Placements obligataires - Suisse	890'133	967'594
Placements obligataires - Internationale	2'461'617	2'767'504
Placements en actions - Suisse	924'711	1'060'070
Placements en actions - Monde	841'898	1'052'963
Placements en actions - Marchés émergents	283'673	339'499
Placements immobiliers	616'970	699'998
Placements à terme fixe	5'000'000	5'000'000
Total au bilan	11'019'002	11'887'629
Valeur boursière	11'019'002	12'208'687

Les liquidités non nécessaires à l'exploitation ont été placées dans un portefeuille titres en 2021 par le biais d'un mandat de gestion confié à UBS SA. Deux placements à terme venant à échéance en juin et juillet 2023 ont également été effectués auprès de la Banque Raiffeisen. Ces placements ont été avalisés par le Comité et le mandat de gestion suit les mêmes directives (OPP2) que le mandat du Fonds Olivier.

9. Immobilisations corporelles

	Appareils	Mobilier	Equip.	Machines	Mobilier physio	Véhicules	Total
Durée d'amortissement	4 ans	8 ans	3 ans	3 ans	5 ans	5 ans	
Situation au 01.01.22	3'880'874	39'000	1	2'801	0	18'400	3'941'076
Entrées	2'250'968	3'297	1'999		39'535		2'295'799
Sorties	-127'019						-127'019
Situation au 31.12.22	6'004'823	42'297	2'000	2'801	39'535	18'400	6'109'857
Amortissements	-1'932'967	-7'097	-700	-1'800	-7'935	-6'300	-1'956'799
Valeur comptable 31.12.2022	4'071'856	35'200	1'300	1'001	31'600	12'100	4'153'057

10. Logiciel

L'actif incorporel se compose du logiciel Eole, logiciel de gestion des dossiers patients, développé par la Ligue pulmonaire vaudoise et qui a remplacé dès le 1^{er} janvier 2015, le logiciel I-Care. Dès lors, il a fait l'objet de développements continus et a été vendu à quelques ligues cantonales à partir de 2019.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

11. Immeuble

Immeuble	Valeur au 01.01.2022	Achats 2022	Amortiss. 2022	Valeur au 31.12.2022
6e étage (hors expl)	757'617		9'400	748'217
5e étage (1/2)	430'800		5'300	425'500
5e étage (2/2)	1'571'200	8'541	19'341	1'560'400
Places de parc	210'283		2'600	207'683
Aménagements	706'600	20'917	51'517	676'000
Aménag. 6e (hors expl)	0	40'460	1'960	38'500
	3'676'500	69'918	90'118	3'656'300

La Ligue pulmonaire suisse préconise un amortissement de 50 ans pour les valeurs immobilières. Par le fait que l'immeuble est construit sur un terrain en droit de superficie, la Ligue pulmonaire vaudoise a décidé d'amortir sur la durée du droit de superficie.

L'immeuble a été acheté en 1986 pour une valeur de CHF 1'387'000 avec un droit de superficie qui courait jusqu'en 2040. Ce droit a été prolongé jusqu'en 2103 sur une décision prise en 2010 par la Ville de Lausanne, propriétaire du terrain. Le calcul de l'amortissement de l'immeuble a été effectué jusqu'en 2009 sur la base d'une durée de 54 ans. Dès 2010, l'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle de l'immeuble au 31 décembre 2009, et sur une durée de 93 ans compte tenu de l'extension de la durée du droit de superficie.

La moitié du 5^{ème} étage a été achetée en 2009 et a été amortie sur la base de 94 ans soit sur la base du droit de superficie accordé jusqu'en 2103.

La deuxième moitié du 5^{ème} étage, achetée en 2020 est également amortie sur la base du droit de superficie soit jusqu'en 2103 (83 ans).

Pour les transformations et aménagements locaux, l'amortissement est calculé sur une durée de 20 ans étant donné la nature des travaux (cloisonnements, peinture, remplacement des fenêtres, changement de moquettes).

Des transformations ont eu lieu en 2021 afin de regrouper tous les collaborateurs sur le 5^{ème} étage. Le 6^e étage est entièrement destiné à la location depuis 2022.

L'immeuble est assuré par une police globale dans le cadre de la copropriété. Cette police a été réévaluée au début 2013. La méthode de calcul de la couverture d'assurance prend en compte les aménagements intérieurs effectués par les copropriétaires.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

12. Dettes résultant de livraisons et prestations

Le poste se compose comme suit :

Dettes résultant de livraisons et prestations	2022	2021
Créanciers	412'492	539'128
Décompte TVA dernier trimestre	176'708	57'896
Décompte semestriel LPS	420'172	13'238
Amortissement hypothèque	20'000	0
Total au bilan	1'029'372	610'262

13. Passif de régularisation

Le poste se compose comme suit :

Passifs de régularisation	2022	2021
Dettes charges sociales	-1'056	18'139
Indemnités pertes de gain à remb.	34'483	50'015
Attentes débiteurs (remb. assurances et divers)	2'797	3'990
Charges diverses – factures à recevoir	16'000	21'100
Soldes vacances/HS et div. frais N payés par les salaires N+1	92'835	79'937
Décompte OFAS – excédent calculé	183'500	200'000
Allocations de fonds à verser	4'755	73'955
Total au bilan	333'314	447'136

14. Emprunts hypothécaires

Cette rubrique comprend le financement hypothécaire octroyé par UBS SA pour l'achat de la moitié du 5ème étage de l'immeuble à l'avenue de Provence 4 à Lausanne, en 2009, ainsi que pour l'acquisition de huit places de parc, dans le parking intérieur de la PPE Centre Provence III/IV, en 2012.

Au 31 décembre 2022, le financement ne comprend plus qu'un prêt à durée fixe :

- CHF 130'000, 22.07.2016 – 22.07.2026, taux fixe de 2.10%.

La part d'amortissement de l'hypothèque qui sera remboursée en 2023, soit CHF 20'000, est reclassée dans les dettes à court terme. Ce qui porte la dette à long temps à **CHF 110'000**.

Le prêt est garanti par une cédula hypothécaire de 1^{er} rang.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

15. Capital de fonds (fonds affectés)

Le Fonds Olivier a été constitué avant 1975 et découle d'un legs de la Doctoresse Olivier. A l'origine son but était de financer les retraites des infirmières (le 2^{ème} pilier n'existait pas encore). Ce Fonds, aujourd'hui, a pour but de fournir des contributions de soutien, notamment à la Recherche. Une commission d'attributions a été constituée qui octroie des soutiens selon les critères ressortant du Règlement de Gestion.

Le Fonds Thérapies (Ventilation Mécanique à Domicile – VMAD) a été constitué en 2011 suite à un legs de CHF 50'000 reçu dans le courant 2011 et, conformément aux volontés du donateur, sera destiné à soutenir les prestations des thérapies liées à la Ventilation Mécanique à Domicile.

16. Capital de l'organisation

Les mouvements des capitaux durant l'exercice sous revue sont détaillés dans le tableau de variation du capital.

Leurs buts sont détaillés ci-après :

a. Capital libre (général)

Il s'agit du cumul des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la Ligue pulmonaire vaudoise. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation.

b. Fonds appareils respiratoires

Ce Fonds découle du réajustement des amortissements des appareils respiratoires suite à la mise en production du nouveau logiciel de gestion des patients, Eole, au 1^{er} janvier 2015. Dès lors, les amortissements sont calculés proportionnellement à leur date d'acquisition et non plus en fonction de l'année d'acquisition. Ce calcul plus précis qu'auparavant a abouti à un ajustement des appareils respiratoires au bilan de CHF 1'408'737.

Le changement de la durée de vie des amortissements des appareils en 2016, de 3,5 ans à 4 ans, a abouti à un ajustement des appareils de CHF 624'599. Aussi, le Comité a approuvé l'augmentation du Fonds à hauteur de CHF 1'000'000, ce qui le porte à CHF 2'408'737 dès le 31 décembre 2016.

Ce Fonds a pour but de couvrir le risque lié à la perte de valeur des appareils en cas d'évolution technologique importante, voire en cas de modification du mode de financement actuel, basé principalement sur la location des appareils.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	2'408'737	2'408'737
Attribution		
Utilisation		
Solde au 31 décembre	2'408'737	2'408'737

c. Fonds Recherche

Fonds constitué pour soutenir des projets de Recherche, notamment :

- la création d'un Fonds de recherche national (LPS)
- des projets de recherche au niveau cantonal

Ce Fonds est alimenté par le montant de la collecte nationale si les résultats d'exploitation le permettent ainsi que par les revenus du Fonds Olivier.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	410'351	266'273
Attribution	120'000	301'077
Utilisation	-300'000	-157'000
Solde au 31 décembre	230'351	410'351

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

d. Fonds Soutien aux Prestations

Ce Fonds est destiné à soutenir les prestations déployées par La Ligue pulmonaire vaudoise, notamment en cas d'une perte de financement, d'une réorganisation ou de tout autre besoin exceptionnel et ponctuel.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	1'450'000	1'500'000
Attribution	0	0
Utilisation	-61'000	-50'000
Solde au 31 décembre	1'389'000	1'450'000

L'utilisation 2022 sert à couvrir les aides financières octroyées à des patients qui en ont fait la demande.

e. Fonds Infrastructures

Ce Fonds est destiné à l'entretien général des infrastructures, en particulier l'immeuble, mais peut aussi servir à tout bien de la Ligue pulmonaire vaudoise.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	2'000'000	2'000'000
Attribution	0	0
Utilisation	0	0
Solde au 31 décembre	2'000'000	2'000'000

f. Fonds Ressources humaines

Fonds constitué pour couvrir des mesures en faveur du personnel, en principe collectives. Ce Fonds peut également servir en cas de modification importante de l'activité qui pourrait aboutir à un plan social, ou pour permettre le financement de mesures transitoires en cas de changement technologique important des appareils respiratoires.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	2'000'000	2'000'000
Attribution	0	0
Utilisation	0	0
Solde au 31 décembre	2'000'000	2'000'000

g. Fonds Prévoyance

Ce Fonds est destiné à couvrir les risques latents découlant de la sous-capitalisation de la Caisse de prévoyance (caisse parapublique) et se justifie notamment par le risque de changement de régime de la Caisse qui est actuellement en primauté des prestations et qui pourrait être amenée à moyen / long terme à basculer en primauté des cotisations. Le montant du risque n'a pas pu être évalué par le gérant de la Caisse.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	10'000'000	10'000'000
Attribution	0	0
Utilisation	0	0
Solde au 31 décembre	10'000'000	10'000'000

h. Fonds de projet (Bénin)

La LPV soutient depuis de nombreuses années des projets respiratoires au Bénin en coopération avec des organisations médicales du pays. Pour assurer une pérennité du financement de projets en cours, le comité a décidé de constituer un Fonds en 2018.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

	2022	2021
Solde au 1er janvier	16'000	50'000
Attribution	50'000	0
Utilisation	-44'844	-34'000
Solde au 31 décembre	21'156	16'000

i. Fonds Risques opérationnels

Ce Fonds est constitué pour couvrir les risques liés aux activités de la Ligue et notamment eu égard aux modifications tarifaires importantes ce qui pourrait aboutir à revoir le modèle d'affaires actuel. Le montant du Fonds représente environ la moitié du budget annuel actuel et couvre ainsi environ 6 mois d'activité.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	5'500'000	0
Attribution	0	1'000'000
Transfert interne	0	4'500'000
Solde au 31 décembre	5'500'000	5'500'000

17. Produits provenant des campagnes de collectes de fonds

Collecte nationale

La part de la collecte nationale provient des campagnes effectuées par la Ligue pulmonaire suisse, dont le résultat net est réparti aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition. Le montant de CHF 120'000 est une provision, le résultat définitif sera communiqué durant le 1^{er} semestre 2023.

Cotisations des membres

La cotisation annuelle est de CHF 20 par membre.

Subventions publiques

	2022	2021
OFAS, prestations psycho-sociales	604'361	587'907
DGS, mandat tuberculose	259'955	230'006
DGS, financement résiduel	554'576	471'181
Total	1'418'892	1'289'095

La subvention fédérale versée par l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) découle du contrat de prestations signé entre la Ligue pulmonaire suisse et l'OFAS pour la période de 2020 à 2023. Un contrat est en négociation pour la période 2024-2027

Les prestations sont financées sur la base du nombre d'heures effectuées, dans le cadre du volume contractuel, à un tarif horaire de CHF 86 et les cours par demi-jour ou journée et en fonction du nombre de participants.

La subvention de la Direction Générale de la santé du canton de Vaud (DGS) découle d'un mandat attribué pour les mesures en faveur de la lutte contre la tuberculose. Leur coût effectif est remboursé sur la base de la comptabilité analytique. Une convention de prestations a été signée le 20 juin 2022, portant sur la période 2022 à 2026, entre le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) – Direction Générale de la Santé (DGS) et la Ligue pulmonaire vaudoise.

Par ailleurs, un contrat de mandat a été signé courant 2015 avec la DGS, reconnaissant à la Ligue pulmonaire le statut d'OSAD privée (Organisme de soins à domicile). Ainsi, les prestations de Conseils & Soins bénéficient d'un financement de la valeur résiduelle, destiné à couvrir la part du coût non pris en charge par l'assurance-maladie. Les montants ont été fixés par un arrêté du Conseil d'Etat du canton de Vaud adopté en date du 23 mai 2012.

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

Dons / Legs

Il s'agit de dons divers provenant de personnes privées ou d'Institutions.

18. Produits de prestations (projets)

Les produits des prestations se composent principalement des produits des thérapies à domiciles.

Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations

Les pertes effectives sur créances résultant de ventes et de prestations s'élèvent à CHF 14'725, compte tenu de l'augmentation de la correction de valeur pour risques sur créances de CHF 3'100, la charge nette pour 2022 est de CHF 17'825.

La correction de valeur pour risques sur créances est en relation avec une évaluation des risques réels tels que prévu par les Swiss Gaap RPC.

19. Charges directes de prestations (projets)

Charges de personnel

Les charges du personnel comprennent tous les salaires de l'association à l'exception des salaires direction et administration pour lesquels un forfait de 20% a été imputé aux charges directes. Sont compris également, les charges sociales et autres charges du personnel.

Charges liées aux locaux

Les charges de locaux sont réparties entre charges directes et administrative selon une clé de répartition basée sur les postes de travail.

Autres charges directes

	2022	2021
Entretien des appareils respiratoires	185'009	205'002
Achats d'appareils (destinés à la revente)	127'019	105'219
Autres appareils de mesure	1'964	0
Masques	1'035'829	965'449
Autres accessoires	914'931	878'076
Achat d'oxygène	1'015'724	743'520
Enquêtes d'entourage + DOT (Tuberculose)	29'928	30'159
Aides financières individuelles	32'602	32'804
Contribution à la LPS	375'132	387'758
Projets de prévention LPV	24'069	16'604
Contribution au Marcheton	5'000	5'194
Contribution à la Recherche	298'647	156'789
Cours et conférences	10'224	6'093
Charges de véhicules	19'720	24'551
Assurance mobilière	10'272	10'571
Electricité	9'359	8'455
Charges de communication	49'659	32'381
Total	4'145'089	3'608'625

20. Charges administratives

Les charges de personnel comprennent les salaires de la direction et administration.

Administration

Les charges administratives comprennent notamment les charges de communication institutionnelle, gestion financière, personnel, informatique, et les frais généraux (matériel de bureau, imprimés, photocopies, téléphones, frais de ports, assurances, etc.).

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

21. Charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales)

Les charges d'obtention de financements comprennent le temps consacré à de la recherche de fonds par les collaborateurs de la Ligue pulmonaire vaudoise, sachant que la majorité de la recherche de fonds est réalisée par la Ligue pulmonaire suisse.

22. Résultat financier

Les charges financières découlent principalement des moins-values sur titres non réalisées et des frais de mandat de gestion de fortune mais également de frais postaux et bancaires liés aux frais de transactions et de gestion des comptes.

23. Fonds affectés (Fonds Olivier)

Se référer également au chiffre 15 ainsi qu'au tableau de variation du capital

Fonds Olivier	2022	2021
Revenus des titres	19'940	26'579
Plus-value sur titres	0	180'726
Total produits	19'940	207'305
Frais bancaires	19'420	13'922
Moins-values sur titres	336'363	12'307
Utilisation (-) / Attribution au Fonds	-335'843	181'077
Total charges	19'940	207'305
Résultat	0	0

Fonds Olivier	2022	2021
Charges financières	355'783	26'228
<i>Utilisation (-) / Attribution au Fonds</i>	<i>-335'843</i>	<i>181'077</i>
Total	19'940	207'305
Produits financiers	-19'940	-26'579
Plus-values sur titres	0	-180'726
Total	-19'940	-207'305

24. Résultat extraordinaire

Produits extraordinaires	2022	2021
Galland solde charges PPE	1'363	5'647
Remboursement TVA période 2017-2020	26'245	0
Ecart PT décompte OFAS 2021	24'531	0
Ecart collecte nationale	28'399	10'951
Vente Eole LPC (GE 2021 / FR 2020)	0	100'000
Encaissement anciens débiteurs	425	1'767
Divers	0	10'356
Total	80'963	128'723

LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2022

Charges extraordinaires	2022	2021
Versement Swica indemnités 2021	30'856	0
Diverses charges	1'561	347
Ecart PT décompte OFAS 2019	0	30'306
Contribution à l'initiative tabac	0	100'000
Total	32'417	130'653
Total selon compte d'exploitation	48'547	-1'930

25. Résultat locaux

La LPV est propriétaire des 5ème et 6ème étages dans leur totalité.

Les équipes de la LPV sont réunies sur le 5ème étage. Le 6ème étage est loué à aduna romandie, Diabètevaud et ELG assurances. Cet étage comprend également les salles de conférence partagées entre la LPV et les locataires.

Les revenus et charges propres aux surfaces louées sont considérés comme hors exploitation et présentés sous cette rubrique.

Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la Ligue pulmonaire vaudoise exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2022.

Engagements envers les projets non mentionnés au bilan

Tous les engagements envers les projets de la Ligue pulmonaire vaudoise sont correctement présents dans le bilan de l'organisation.

Transactions avec des parties liées

Les institutions liées à la Ligue pulmonaire vaudoise se composent d'*aduna romandie* et de la Ligue pulmonaire suisse. Il est fait référence aux créances, respectivement dettes qui sont présentes au bilan.

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des salaires et charges sociales.

Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.